



Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.camping-lachataigneraie.com et sur demande directe. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui –même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservations.

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Modification de réservation

Toute modification doit être demandée au moins 7 jours avant le début de séjour initial, par écrit (email ou courrier) pour être validée sous réserve de disponibilité. Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 12 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping. Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Annulation

Annulation du fait de La Châtaigneraie : les sommes versées seront remboursées.

Annulation du fait du client : elle doit être notifiée par écrit. Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte, les frais de dossiers et le montant de souscription à l'assurance annulation restent acquis à La Châtaigneraie. Moins de 30 jours avant l'arrivée ou en cas de non présentation, le montant total du séjour, des frais de dossier et de la cotisation à l'assurance annulation sont dus et conservés.

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Assurance annulation

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Tarifs assurances :

- Emplacement camping : 3,5% du prix du séjour
- Location : 3,5% du prix du séjour

Article 3 - Déroulement du séjour Arrivées et Départs

En camping : les arrivées s'effectuent à partir de 12h, les départs s'effectuent avant 12h.

En location et emplacement confort: les arrivées s'effectuent à partir de 16h, les départs s'effectuent avant 10h. Sur les week-ends et périodes hors juillet et août La Châtaigneraie peut accepter un départ dans l'après-midi au lieu de 10h sous réserve de disponibilité.

Capacité: le locatif a une capacité d'hébergement limité. Le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité du locatif. Votre hébergement devra être remis en état et propre lors de votre départ. Les locatifs sont non fumeur.

Parking : pour tout véhicule supplémentaire le client sera redevable d'une taxe de parking.

Caution

Pour les locatifs, une caution de 150 euros par hébergement vous sera demandée à l'arrivée. Son versement pourra être demandé par chèque ou en espèces. Ce dépôt sera restitué dans son intégralité le jour du départ ou au plus tard sous huit jours, après un état des lieux satisfaisant. Dans le cas contraire, il sera prélevé sur le dépôt de garantie : la valeur des objets manquants, un montant forfaitaire de ménage (au prix du forfait ménage en vigueur à la date du séjour majoré de 25%) pour des installations nettoyées de façon insuffisante et le montant des réparations en cas de dégradation du fait de l'occupant. En cas de dégradations supérieures à la somme versée comme dépôt de garantie la direction peut demander un complément financier à hauteur de ce que celle juge nécessaire pour le changement ou la réparation des biens endommagés.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur de certaines locations. Nous contacter pour toute demande.

Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Privas